

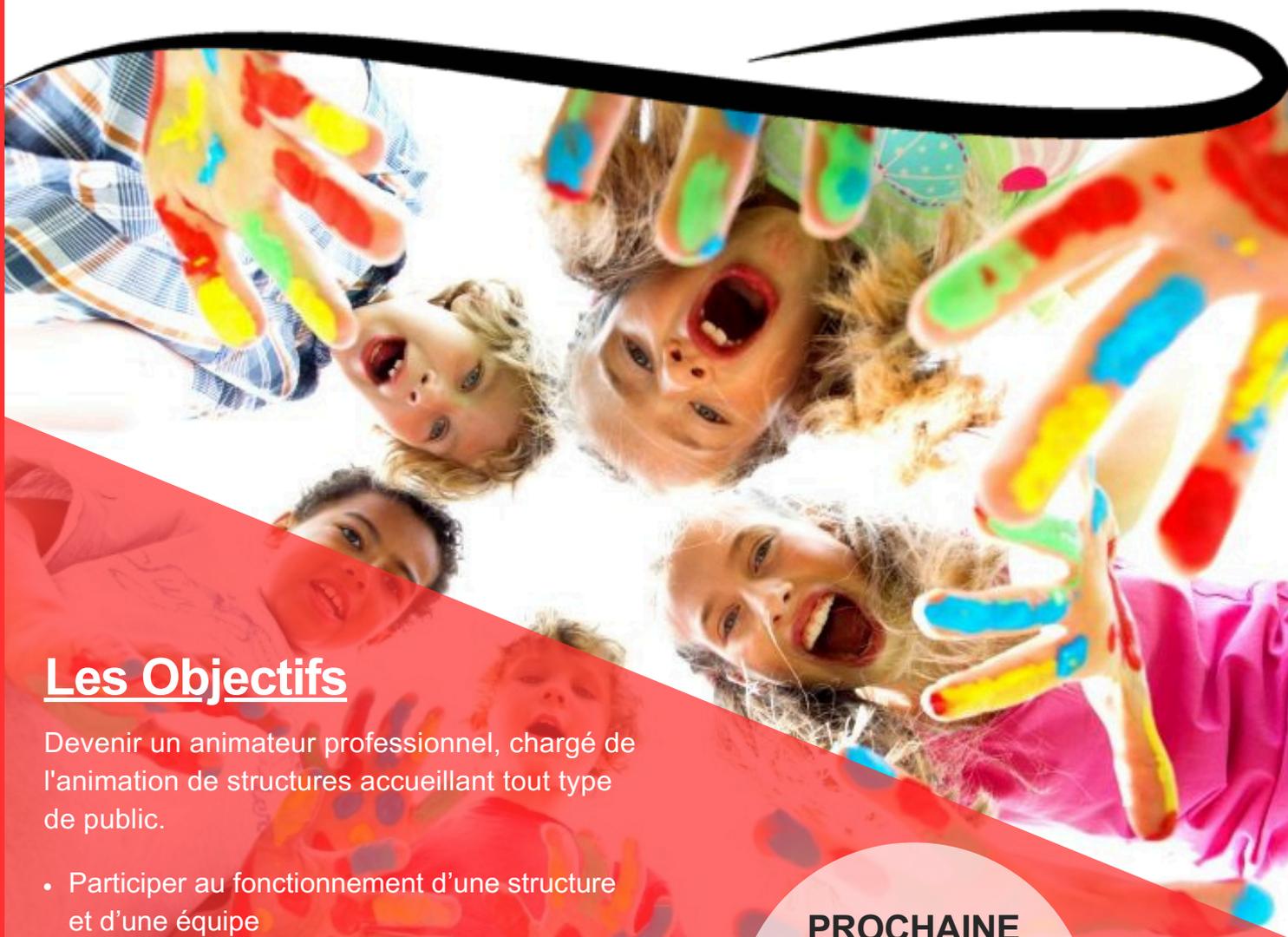


# DEVENEZ

# ANIMATEUR

BPJEPS - Mention

ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE



## Les Objectifs

Devenir un animateur professionnel, chargé de l'animation de structures accueillant tout type de public.

- Participer au fonctionnement d'une structure et d'une équipe
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets d'animation en tenant compte des différents publics
- Mettre en œuvre la méthodologie de projet

**PROCHAINE  
SESSION**

**du 13/10/2025  
au 15/09/2026**

# BPJEPS ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE

Alternance : 609 h de formation sur 12 mois

+ de 70 % du temps en structure

## La formation

- > Concevoir et conduire des projets d'animations
- > Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- > Maîtriser les outils et techniques des activités dans la champ de la mention
- > Encadrer un groupe ou une équipe dans le cadre des activités de la mention

## Le titre

- > BPJEPS Niveau 4 (équivalent baccalauréat)
- > Inscrit au RNCP sous le numéro 39926
- > Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- > Date de publication : 09/12/2024  
Date d'échéance : 29/11/2029
- > Certification selon le référentiel diplôme  
(<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050674969>)

## Les compétences

- > Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- > Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- > Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales
- > Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

## Les prérequis

- > Avoir 18 ans
- > Avoir le PSC1
- > Justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures (attestation de la ou des structure(s))
- > Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement des activités physiques de loisirs datant de moins d'un an à l'entrée en formation.

## Les Modalités d'évaluation

- > Production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique et d'un entretien
- > Production d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents et d'un entretien.
- > Production d'un document écrit personnel présentant une séquence d'animation réalisée en structure d'alternance pédagogique et composée a minima de six séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, de la conduite d'une séance d'activités et d'un entretien
- > Production d'un document écrit personnel portant sur l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique et d'un entretien.

## Méthodes utilisées

Depuis 2019, Spor Formation s'appuie sur une mixité de méthodes pédagogiques afin de proposer un parcours de formation pratique et dynamique :

- > PRATIQUE
- > THÉORIQUE
- > EXPÉRIENTIELLE
- > COLLABORATIVE

# BPJEPS ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE

Alternance : 609 h de formation sur 12 mois

+ de 70 % du temps en structure

## Le contrat d'apprentissage

### LES + POUR L'APPRENTI

- > Je prépare mon diplôme tout en travaillant : j'acquies de l'expérience pour une meilleure intégration dans le monde professionnel
- > Je n'ai aucun frais de scolarité à payer
- > Je suis rémunéré(e) tous les mois et je peux percevoir des aides financières (aides au logement, au financement du permis...)

### LES + POUR L'EMPLOYEUR

- > Une formation adaptée aux besoins de la structure par la mise en place d'un projet concret
- > Une formation à la communication pour développer de nouvelles actions
- > Des modules de formation dans les spécialités qui tiennent compte de la discipline de la structure affiliée aux fédérations concernées
- > Une aide jusqu'à 5 000 € la 1ère année de contrat

## La rémunération de l'apprenti

Salaire	-de 18ans	18-20ans	21-25ans	+ 26ans
1ère année	486 € (Brut : 486€)	774 € (Brut : 774€)	943 € (Brut : 954€)	1612 € (Brut : 1801€)
2ème année	702 € (Brut : 702€)	913 € (Brut : 918€)	1054 € (Brut : 1099€)	1612 € (Brut : 1801€)
3ème année	962 € (Brut : 990€)	1152 € (Brut : 1207€)	1299 € (Brut : 1405€)	1612 € (Brut : 1801€)

Calculée sur la base du SMIC au 1er Novembre 2024 et application au 1er Mars 2025

## INFOS PRATIQUES

### > Lieu de Formation :

Spor Formation

📍 159-161 rue Armand Sylvestre  
92400 COURBEVOIE

✉ [admin@sporformation.fr](mailto:admin@sporformation.fr)

### > Jours de formation en centre :

Les lundis et mardis

### > Coordinateur pédagogique :

**Raphaël** : 07.44.99.06.99 - [raphaelsporformation@gmail.com](mailto:raphaelsporformation@gmail.com)

### > Tarifs :

En contrat d'apprentissage la formation est prise en charge selon le coût du contrat.

Sans prise en charge par un OPCO : 8,50 €/H \*\*

Avec prise en charge par un OPCO : de 12 €/H à 15 €/H selon contrat.

Avec prise en charge France Travail : 8,50 €/H \*\*

\*\* hors certifications et frais de dossier.

> Résultats de la session : première session à venir

FORMATION ACCESSIBLE A TOUT PUBLIC Y COMPRIS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU AVEC UNE SPÉCIFICITÉ